

Hendrik Huwald, PhD  
EPFL-ENAC-IIE-EFLUM  
Bât. GR, A0 444, Station 2  
CH-1015 Lausanne - Suisse

Tel. : +41 21 693 2715  
Fax : +41 21 693 6390  
E-mail : [hendrik.huwald@epfl.ch](mailto:hendrik.huwald@epfl.ch)  
Website: <http://personnes.epfl.ch/hendrik.huwald>



### Règlement pour l'utilisation de l'Atelier des Maquettes

1. Une formation **préalable** est obligatoire pour être autorisé(e) à utiliser l'atelier et ses infrastructures:
  - a) formation théorique sur les aspects de sécurité en général, et formation spécifique pour l'atelier des maquettes (1 heure de cours), y compris un rappel des mesures d'urgence en cas d'accident (appel au no.115 en tout temps), une information sur les risques auxquels les utilisateurs sont exposés et sur les mesures à prendre pour les éviter.
  - b) formation pratique sur les machines par les maquettistes (par groupes de 10 étudiants, 1 heure ou plus selon besoin).

Les utilisateurs de l'atelier (étudiants et encadrement) confirment par signature la participation aux deux modules de formation en points 1a et 1b et l'acceptation des règles pour l'utilisation de l'atelier et de ses infrastructures.

Le suivi de la formation est attesté par une carte autorisant son détenteur à utiliser l'atelier des maquettes et ses infrastructures, y compris les machines en fonction pendant les heures avec encadrement.
2. L'utilisateur des machines de l'atelier présente sa carte d'attestation personnelle sur demande. En cas d'absence de carte, la personne est tenue de quitter l'atelier.
3. L'utilisation des machines par des personnes externes à l'EPFL est interdite (voir point 1).
4. Les équipements de sécurité personnelle (EPI) sont obligatoires : en particulier les lunettes de protection doivent être portées lors de l'utilisation des machines.
5. Pendant les heures sans supervision une présence minimale de 2 personnes est recommandée.
6. Les «règles générales de sécurité» affichées dans l'atelier (poster) sont partie intégrante de ce règlement.
7. L'horaire d'encadrement est affiché à l'entrée de l'atelier et communiqué aux utilisateurs par courriel (il peut être modifié par les responsables au besoin et à la demande).

### Attestation de formation:

Nom utilisateur:			No.Sciper:
Date	Module	Instructeurs	Confirmation
	<b>1A (theorie)</b>	Heynick, Mitchell Gagliardi, Antoine (maquettistes)	signature étudiant
	<b>1B (pratique)</b>	Heynick, Mitchell Gagliardi, Antoine (maquettistes)	signature instructeur
	<b>1C (supervision)</b>	Heynick, Mitchell Gagliardi, Antoine (maquettistes)	signature instructeur